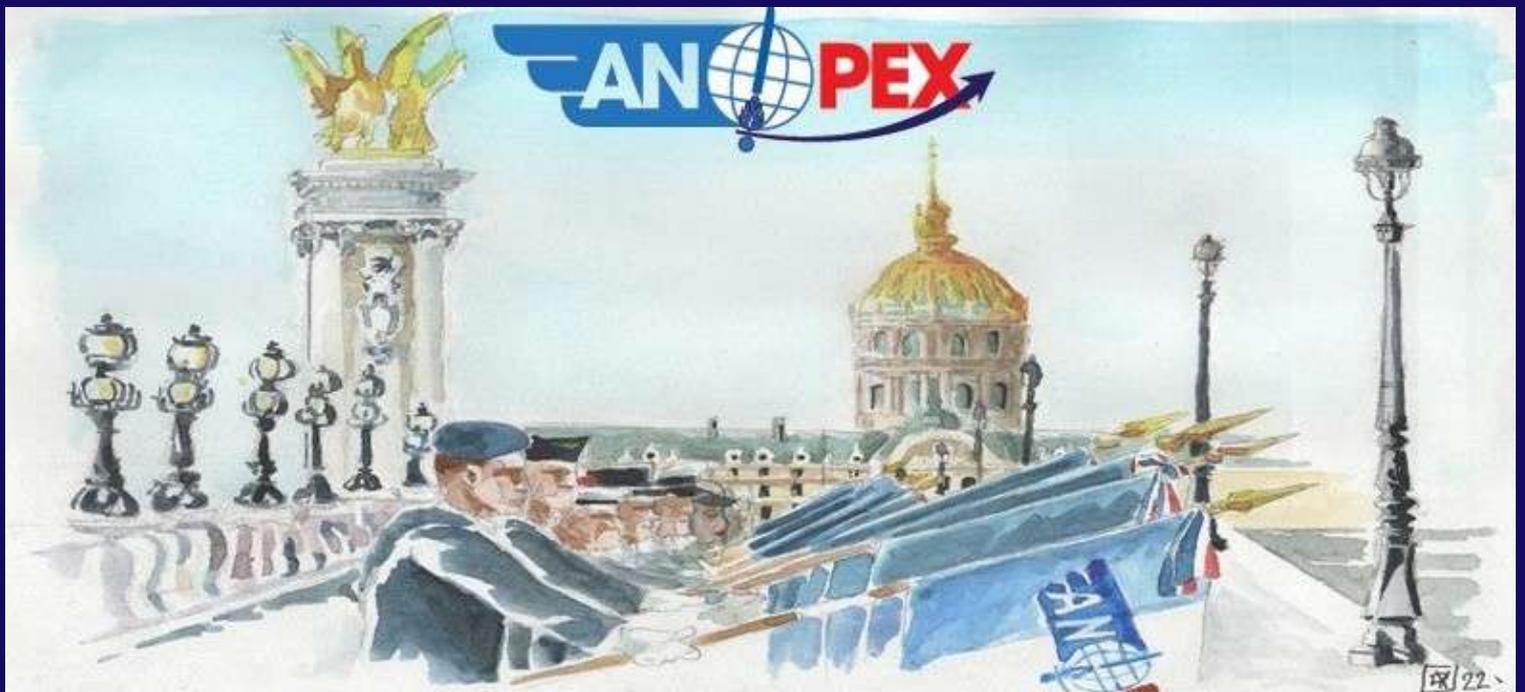


ANOPEX

Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures

INFO 33



L'Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures
vous présente ses meilleurs vœux pour

2024

EDITION JANVIER 2024

*Hommage au Drakkar et
rétrospective 2023*

ÉPARGNE | RETRAITE | ASSURANCES*

Proche de vous en toutes circonstances

Spécialiste de la Retraite Mutualiste du Combattant

RMC
RETRAITÉ MUTUALISTE DU COMBATTANT

VOTRE PROCHAINE
COTISATION

**ANOPEX
OFFERTE***

Offre soumise à conditions.

POUR TOUTE 1^{ÈRE} SOUSCRIPTION

Pour plus d'informations,
contactez un conseiller
Et communiquez-lui le code « ANOPEX »
pour bénéficier de l'offre



En agence

Liste disponible sur
www.lafrancemutualiste.fr



Par téléphone

Appelez l'un de nos conseillers
au 01 40 53 78 00 (prix d'un appel local)
de 9h à 19h du lundi au vendredi
sur rendez-vous



En ligne

Connectez-vous sur
www.lafrancemutualiste.fr

 **la France
Mutualiste**

L'assurance d'un esprit de famille

lafrancemutualiste.fr | 01 40 53 78 00

Document à caractère publicitaire - Crédits photos : iStock.com

* Offres distribuées par Média Courtage, Société du groupe La France Mutualiste, Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 075 BRE) - SIRET n° 524 259 075 00026 - Rue Jean Fourastié CS 80003 - 29480 Le Rellecq Kerhuon - La France Mutualiste n'est pas l'assureur. Le contrat Assurance Accidents de la Vie LFM est proposé, assuré par La France Mutualiste et distribué par Média Courtage.
** Offre réservée à tout membre de l'Association Nationale des combattants des Opérations Extérieures (ANOPEX) enregistrée sous le n° W751203297 auprès de la Préfecture de Police de PARIS devenant adhérent du groupe La France Mutualiste - Prise en charge de la cotisation due à l'Association au titre de l'année qui suit toute 1^{ère} souscription à un contrat auprès de La France Mutualiste ou de Média Courtage - Société du groupe La France Mutualiste - Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 075 BRE) - SIRET n° 524 259 075 00026 - Rue Jean Fourastié - CS 80003 - 29480 Le Rellecq Kerhuon. Sous réserve que le contrat soit en vigueur le 1^{er} janvier de l'année suivante. Montant de la cotisation versé directement par La France Mutualiste à l'ANOPEX.



 **MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

Sommaire

| | |
|-----------------------|----|
| Editorial | 4 |
| Changement à l'ONaCVG | 5 |
| De nouveaux visages | 6 |
| Rétrospective 2023 | 8 |
| Citoyenneté | 36 |
| Cohésion | 42 |
| Partenariat | 46 |
| Reconnaissance | 47 |
| Solidarité | 53 |
| Sport | 59 |
| Transmission | 61 |
| Travail de mémoire | 62 |
| Vacances | 87 |
| Vie des armées | 88 |
| In Memoriam | 91 |



Editorial

En tout premier lieu je voudrai vous adresser ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. J'aurai une pensée particulière pour les familles endeuillées et nos blessés. Qu'ils soient assurés de notre soutien et de notre détermination à faire valoir leurs droits.

Mais je me dois aussi de formuler des vœux pour notre association. Que 2024 lui permette de poursuivre son développement, d'être plus encore aux côtés de nos camarades confrontés à des difficultés, de perpétuer le devoir de mémoire des combattants des OPEX et de renforcer notre fraternité d'armes.

L'heure n'est pas venue de faire le bilan de l'année passée, nous y reviendrons lors de notre assemblée générale. Je tiens toutefois à vous remercier pour votre mobilisation lors des commémorations du DRAKKAR. Sous l'impulsion de nos délégués départementaux vous avez participé aux nombreuses cérémonies organisées dans les territoires.

J'aurai une attention particulière pour notre délégation départementale de Dordogne qui a organisé le 20 octobre un concert caritatif en hommage aux 58 parachutistes des 1er et 9ème RCP morts pour la France lors de l'attentat du Drakkar. Cet événement a eu un grand retentissement local et a permis une belle collecte de fonds au profit du Bleuets de France.

Le début d'année 2024 sera marquée par le renouvellement des conseils départementaux de l'ONaCVG. C'est un rendez-vous majeur qui doit conforter notre implication dans les instances du monde combattant.

Fin décembre des dispositions nouvelles ont été adoptées par décret qui visent notamment à assouplir les conditions d'octroi de la carte du combattant et d'actualiser la composition des conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et de la mémoire de la Nation.

Ainsi la durée de présence en opération est désormais abaissée de 120 à 112 jours. Entre autres mesures, le plan blessés 2023-2027 vise aussi à garantir une meilleure reconnaissance des militaires décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

A cet effet, la carte du combattant sera attribuée de façon automatique aux morts pour la France à raison de leur participation directe à des opérations extérieures. Les démarches administratives préalables à sa délivrance seront simplifiées en permettant à la hiérarchie militaire de saisir à cette fin l'ONaCVG.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé, dès publication, des mesures nouvelles qui seront adoptées.

En 2024 une commission tripartite devrait être constituée pour étudier les modalités de revalorisation de la valeur du point d'indice PMI. L'ANOPEX devrait être associée à ces travaux.

2024 sera aussi une grande année mémorielle avec les commémorations pour le 80ème anniversaire des débarquements et de la libération. Nous nous devons de nous y associer dans nos communes et départements.

Notre prochain rendez-vous est notre assemblée générale qui se tiendra le samedi 9 mars à Strasbourg. Je vous invite, autant que possible à vous inscrire ou pour le moins le moment venu, à participer au vote électronique qui sera mis en place.

Notre force réside dans notre contribution aux instances nationales du monde combattant. Mais elle ne serait rien sans l'action au quotidien de nos délégués dans leur département. Je voudrai ici les remercier très sincèrement de leur implication au service de notre association et de nos membres.

Notre cohésion et notre dynamisme sont les garants de notre pérennité. Mais notre avenir dépend aussi de notre capacité à mobiliser les combattants de la quatrième génération du feu notamment en les incitant à nous rejoindre.

La nouvelle année est souvent propice aux bonnes résolutions ?

Prenons tous celle d'être les ambassadeurs de l'ANOPEX.

Si chacun d'entre nous suscite une adhésion nouvelle nous pourrions doubler nos effectifs en quelques mois ...

Faisons en sorte de relever ce défi pour toujours servir, pour mieux servir encore, en toute fidélité à notre engagement passé et présent.

**Jean-Paul MARTIAL
Président de l'ANOPEX**

L'ONaCVG a une nouvelle directrice générale

L'ANOPEX salue Mme Véronique Peaucelle-Delelis pour son engagement constant et permanent envers tous les ressortissants de l'ONaCVG et souhaite la bienvenue à Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas qui lui a succédé le 24 novembre.



Par décret en date du 15 novembre 2023 paru au Journal Officiel, Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas a été nommée nouvelle directrice générale de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, à compter du 24 novembre 2023.

Elle est née le 19 mars 1965 à Albi (Tarn). À l'issue de ses études supérieures à l'université Toulouse-Jean-Jaurès, elle travaille dans le secteur bancaire dans le Tarn dès 1986 et devient directrice d'agence bancaire pour le Crédit agricole de 2005 à 2017.

Engagée en politique, elle est élue députée de la deuxième circonscription du Tarn de 2017 à 2022. Elle occupe plusieurs fonctions pendant sa législature :

- membre de la commission des finances, elle a participé aux travaux sur les projets de loi de finances de 2018 à 2022 en tant que rapporteure spéciale de la mission « Travail, Emploi, Formation Professionnelle et Apprentissage » ;
- co-rapporteure de la mission d'information relative aux chambres d'agriculture et à leur financement ;
- rapporteure de la proposition de loi « Inclusion dans l'emploi par l'activité économique » ;
- rapporteure de la commission spéciale sur l'activité professionnelle indépendante ;
- co-présidente du groupe d'études Vin Vigne et Œnologie.

À partir de 2019, elle est porte-parole du groupe « La République en marche » à l'Assemblée nationale. Elle est reconduite à ce poste en octobre 2020. Elle était dernièrement à la direction d'une entreprise de confection de vêtements en cuir pour les maisons de haute couture à Paris et à Graulhet, dans le Tarn.

Mariée et mère de trois enfants, Marie-Christine Verdier-Jouclas est Chevalier de l'ordre national du Mérite.

L'organisation de l'ANOPEX évolue



Philippe Houliat réside au Luxembourg et il a souhaité seconder notre trésorier. Le CA l'a donc coopté en attendant que sa candidature soit approuvée lors de la prochaine AG.

Il a servi comme sous-officier, puis comme officier dans le Génie et enfin comme chef d'entreprise.

Violaine Malou habite à Paris et elle a souhaité mettre ses compétences au service de l'ANOPEX en tant que conseillère.

Elle a servi dans les Transmissions avant de devenir une experte du dialogue social, de la formation et des ressources humaines au sein de l'administration centrale.



et dans les départements :

- 09 Délégué suppléant : Philippe Husson
- 13 Délégué départemental : Eric Féménia
- 14 Délégué départemental : Davy Rocher
- 18 Délégué départemental : Jean Bonnevie
- 18 Délégué adjoint : Serge Couderc
- 21 Délégué départemental ; Philippe Peyriga
- 33 Délégué suppléant : Grégory Merce
- 34 Délégué adjoint : Patrick Desbrosses
- 50 Délégué départemental : Davy Rocher
- 54 Délégué départemental : Jean-Dominique Boucher
- 59 Délégué adjoint : Alain Delplanque
- 59 Délégué suppléant : Gérard Druelle
- 81 Délégué départemental : Quentin Vaissière
- 81 Délégué suppléant ; Gérard Boullen
- 92 Délégué adjoint : Cyrille Chabot
- 94 Délégué suppléant : Marc Rénambatz

**Nous les remercions pour
leur engagement
au service des combattants
d'hier et d'aujourd'hui**



Développer la SOLIDARITÉ, Défendre le droit à réparation et à reconnaissance des OPEX-OPINT, Valoriser la MÉMOIRE COMBATTANTE, Participer à des groupes de travail.



NOTES

| JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---------|---------|------|-------|------|------|
| D 1 | M 1 | M 1 | D 1 | M 1 | J 1 |
| L 2 | J 2 | J 2 | L 2 | M 2 | V 2 |
| M 3 | V 3 | V 3 | M 3 | M 3 | S 3 |
| J 4 | D 4 | D 4 | J 4 | J 4 | D 4 |
| V 5 | M 5 | M 5 | V 5 | V 5 | L 5 |
| D 6 | J 6 | J 6 | D 6 | D 6 | M 6 |
| L 7 | V 7 | V 7 | L 7 | L 7 | V 7 |
| M 8 | D 8 | D 8 | M 8 | M 8 | S 8 |
| J 9 | M 9 | M 9 | J 9 | J 9 | D 9 |
| V 10 | J 10 | J 10 | V 10 | V 10 | L 10 |
| D 11 | V 11 | V 11 | D 11 | D 11 | M 11 |
| L 12 | D 12 | D 12 | L 12 | L 12 | V 12 |
| M 13 | M 13 | M 13 | M 13 | M 13 | S 13 |
| J 14 | J 14 | J 14 | J 14 | J 14 | D 14 |
| V 15 | V 15 | V 15 | V 15 | V 15 | L 15 |
| D 16 | M 16 | M 16 | D 16 | D 16 | M 16 |
| L 17 | J 17 | J 17 | L 17 | L 17 | V 17 |
| M 18 | V 18 | V 18 | M 18 | M 18 | S 18 |
| J 19 | D 19 | D 19 | J 19 | J 19 | D 19 |
| V 20 | M 20 | M 20 | V 20 | V 20 | L 20 |
| D 21 | J 21 | J 21 | D 21 | D 21 | M 21 |
| L 22 | V 22 | V 22 | L 22 | L 22 | V 22 |
| M 23 | D 23 | D 23 | M 23 | M 23 | S 23 |
| J 24 | M 24 | M 24 | J 24 | J 24 | D 24 |
| V 25 | J 25 | J 25 | V 25 | V 25 | L 25 |
| D 26 | V 26 | V 26 | D 26 | D 26 | M 26 |
| L 27 | D 27 | D 27 | L 27 | L 27 | V 27 |
| M 28 | M 28 | M 28 | M 28 | M 28 | S 28 |
| J 29 | J 29 | J 29 | J 29 | J 29 | D 29 |
| V 30 | V 30 | V 30 | V 30 | V 30 | L 30 |
| D 31 | M 31 | M 31 | D 31 | D 31 | M 31 |

ALBUM PHOTOS DE L'ANNEE 2023

Tour Pacific 11-13 Cours Valmy
92977 Paris la Défense Cedex
TEL : 01 42 67 28 73

REJOIGNEZ NOUS
WWW.ANOPEX.ORG



Développer la SOLIDARITÉ, Défendre le droit à réparation et à reconnaissance des OPEX-OPINT, Valoriser la MÉMOIRE COMBATTANTE, Participer à des groupes de travail.



| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER |
|---------|------|-----------|---------|----------|----------|---------|
| D 1 | M 1 | M 1 | D 1 | M 1 | J 1 | J 1 |
| L 2 | J 2 | J 2 | L 2 | M 2 | V 2 | V 2 |
| M 3 | V 3 | V 3 | M 3 | M 3 | S 3 | S 3 |
| J 4 | D 4 | D 4 | J 4 | J 4 | D 4 | D 4 |
| V 5 | M 5 | M 5 | V 5 | V 5 | L 5 | L 5 |
| D 6 | J 6 | J 6 | D 6 | D 6 | M 6 | M 6 |
| L 7 | V 7 | V 7 | L 7 | L 7 | V 7 | V 7 |
| M 8 | D 8 | D 8 | M 8 | M 8 | S 8 | S 8 |
| J 9 | M 9 | M 9 | J 9 | J 9 | D 9 | D 9 |
| V 10 | J 10 | J 10 | V 10 | V 10 | L 10 | L 10 |
| D 11 | V 11 | V 11 | D 11 | D 11 | M 11 | M 11 |
| L 12 | D 12 | D 12 | L 12 | L 12 | V 12 | V 12 |
| M 13 | M 13 | M 13 | M 13 | M 13 | S 13 | S 13 |
| J 14 | J 14 | J 14 | J 14 | J 14 | D 14 | D 14 |
| V 15 | V 15 | V 15 | V 15 | V 15 | L 15 | L 15 |
| D 16 | M 16 | M 16 | D 16 | D 16 | M 16 | M 16 |
| L 17 | J 17 | J 17 | L 17 | L 17 | V 17 | V 17 |
| M 18 | V 18 | V 18 | M 18 | M 18 | S 18 | S 18 |
| J 19 | D 19 | D 19 | J 19 | J 19 | D 19 | D 19 |
| V 20 | M 20 | M 20 | V 20 | V 20 | L 20 | L 20 |
| D 21 | J 21 | J 21 | D 21 | D 21 | M 21 | M 21 |
| L 22 | V 22 | V 22 | L 22 | L 22 | V 22 | V 22 |
| M 23 | D 23 | D 23 | M 23 | M 23 | S 23 | S 23 |
| J 24 | M 24 | M 24 | J 24 | J 24 | D 24 | D 24 |
| V 25 | J 25 | J 25 | V 25 | V 25 | L 25 | L 25 |
| D 26 | V 26 | V 26 | D 26 | D 26 | M 26 | M 26 |
| L 27 | D 27 | D 27 | L 27 | L 27 | V 27 | V 27 |
| M 28 | M 28 | M 28 | M 28 | M 28 | S 28 | S 28 |
| J 29 | J 29 | J 29 | J 29 | J 29 | D 29 | D 29 |
| V 30 | V 30 | V 30 | V 30 | V 30 | L 30 | L 30 |
| D 31 | M 31 | M 31 | D 31 | D 31 | M 31 | M 31 |

Merci à toutes et tous pour votre engagement pour les combattants d'hier et d'aujourd'hui

Tour Pacific 11-13 Cours Valmy
92977 Paris la Défense Cedex
TEL : 01 42 67 28 73

REJOIGNEZ NOUS
WWW.ANOPEX.ORG



Janvier



Février

24



49



49



66



67



67



Mars



Avril



09



09



29



50



49



34



57



67



75



68



62



92



86



77



94



67



Mai



Mai

2A



07



09



09



31



13



33



33



34



34





34



41



45



45



49



49



51



51

Mai



Mai

75



75



78



81



83



83



85



94



94



94



94



94



Juin



09



09



14



19



14



24



45



45



49



50



51



51



51



57

Juin



Juillet



Juillet



Août



Août



74



Septembre

07



13



19



14



24



31



33



38



45



51



Septembre



Octobre



Octobre



Octobre



Novembre



Novembre



Novembre



Novembre



Novembre



Décembre



De belles rencontres autour de la défense, de la sécurité, de la solidarité et des valeurs citoyennes dans le Tarn

Mot de Mme Sabrina Barthélémy, professeure :

"Le vendredi 29 septembre 2023 a eu lieu la demi-journée d'intégration pour les élèves de 3e CDSG du collège Victor Hugo.

À cette occasion ils ont pu rencontrer des personnalités représentatives des métiers de la défense, de la sécurité, de la solidarité, des valeurs citoyennes et sportives.

En parallèle, les élèves ont pu s'initier au tir à l'arc avec M. Pradat, leur professeur principal et l'organisateur de cette action.

Les jeunes ont pu, durant ce temps riche en échanges et anecdotes personnelles comme professionnelles, découvrir les métiers rattachés à la police nationale, à l'armée de terre, de l'air et de l'espace, de la marine nationale, et du service de santé des armées.

Ils ont approchés les opérations extérieures grâce aux membres de l'ANOPEX ou encore au monde sportif.

Le monde associatif n'était pas en reste grâce à la présence dynamique et bienveillante d'une bénévole des Restos du Cœur.

Ce bel après-midi s'est clôturé par les remerciements sincères, de la part des élèves et de leurs encadrants, ainsi que de belles photos souvenir à ces personnes engagées qui leur ont donné volontiers de leur temps avec beaucoup de générosité"

Mot de Gérard Boullen, du train parachutiste, délégué du Tarn :

"Je remercie les adhérents de l'ANOPEX de leur présence pour animer cette demi-journée à mes côtés.

M. Alain Couffin (infanterie) est à l'initiative de cette rencontre avec Mme Sabrina Barthélémy.

Le médecin en chef (h) Bruno Fervel (service de santé des armées), M. Didier Burgalat (armée de l'air et de l'espace), M. Benoit Viste (marine nationale) ont répondu aux questions des élèves

C'est certainement une expérience à renouveler."



Gérard Boullen
Délégué de la
Corrèze



Rallye citoyen de la Corrèze

Le 8ème rallye Citoyen de la Corrèze s'est déroulé le 12 octobre à Objat.

Plus d'une centaine de collégiens de 3ème, provenant de six établissements y ont participé.

Le sujet choisi, cette année : « Les Opérations Extérieures ».

L'objectif a pour but, à travers cette manifestation annuelle, de sensibiliser les élèves sur la notion de renforcement de la citoyenneté.

Elle permet de promouvoir et développer : leur sens civique, l'esprit de Défense, le devoir de Mémoire, le lien Armée-Nation et les valeurs de la République.

Les buts ont été atteints au vu du comportement des scolaires parfaitement intéressés et attentifs.

Dix stands étaient présents : élus, pompiers, gendarmerie, ONaCVG, CIRFA, IHEDN, ordres nationaux, CSNJ, police, des associations patriotiques et mémorielles.

La matinée a débuté par une cérémonie des couleurs devant le monument aux morts.



Ensuite passage à chaque stand et restitution des connaissances préparées ou élaborées au fur et à mesure des passages.

Un jury statua et classa les équipes récompensées à l'issue en fin d'après-midi.



Rallye citoyen de la Corrèze



La classe de Défense du collège de Rollinat a reçu la grande coupe, prix décerné à l'équipe première avec multiples récompenses dont des casquettes de l'ANOPEX.

La classe de défense du collège Cabanis, obtint le 2ème prix. Les autres équipes furent classées ex-aequo.

Belle rencontre avec une jeunesse dont l'éducation et la soif de découvertes se sont avérées exemplaires, dans un cadre idéal et convivial.



Jean-Paul Faye
Délégué de la Corrèze

Bon sang ne saurait mentir : un porte-drapeau est né à l'ANOPEX de l'Hérault 1/2

Le 9 novembre 2023, à 17 heures, dans la cour de l'école élémentaire Périclès de Montpellier, Hayan Hassani, 10 ans, s'est vu remettre le deuxième drapeau de la délégation de l'Hérault. Un drapeau commandé spécialement à sa taille par la commune de Montpellier.



En fait, tout a commencé au mois de septembre 2022, par un programme d'éducation à la laïcité au profit des écoliers, lancé par la commune de Montpellier à destination des associations de la commune. Tout de suite, la présidente de la section de l'Hérault de la Smlh a répondu à l'appel, et a proposé une formation autour du drapeau et des valeurs qu'il porte. Elle pouvait même proposer deux porte-drapeaux du même âge que les élèves visés, et qui se trouvaient être l'aînée et cadet du porte-drapeau de la délégation de l'Hérault de l'Anopex, Ahamada Hassani, Amélyah et Hayan – le benjamin, Kaylan, attend son tour !

La commune a accueilli très favorablement cette proposition et a offert de fournir le drapeau.

Et c'est là que l'Anopex est entrée en lice : puisqu'il y avait un drapeau et deux prétendants, pourquoi ne pas offrir deux drapeaux ? Là encore nous avons emporté l'accord des élus, preuve que l'Anopex est connue – en bien – à Montpellier.

Le drapeau de la Smlh-Hérault est arrivé au tout début du mois de juillet 2023 et a pu être remis solennellement à Amélyah le 12 juillet, à l'assemblée générale de la section, ainsi il a pu figurer à la cérémonie du 14 juillet.

En revanche, celui de l'Anopex a dû vaincre quelques résistances administratives et quelques incohérences logistiques, et n'a été disponible que l'avant-veille du jour prévu pour la remise, qui était le dernier possible avant le 11 novembre. Lui aussi a pu flotter au bon moment, juste à côté du grand, le fils défilant à côté du père.

Bon sang ne saurait mentir !

Bon sang ne saurait mentir : un porte-drapeau est né à l'ANOPEX de l'Hérault

2/2



Mais si belle soit la cérémonie de remise, si émouvante la présence de ce petit garçon au milieu des vieux porte-drapeau, l'objectif final était au moins en partie ailleurs : éduquer des jeunes, former des citoyens, des vrais, ceux qui acceptent les devoirs comme ils acceptent les bienfaits !

C'est pourquoi, le jour de la remise, en collaboration avec les enseignants, nous avons été un certain nombre, de la Smlh et de l'Anopex, à apporter la bonne parole dans les classes.



Une journée inoubliable, à coup sûr.

Jacques Aben
Délégué de l'Hérault

Opération conjointe à Toulon sur un projet citoyen entre le Service du commissariat des armées et l'ANOPEX

L'ANOPEX 83 s'est jointe au Service Local du Contentieux de Toulon (SLC/TLN du Commissariat des Armées) pour participer à la dynamique impulsée par le chef d'état-major des Armées afin de valoriser le lien armée-nation dans le cadre des commémorations du 11 novembre, chaque organisme, formation ou unité devant organiser une activité spécifique à destination de la jeunesse.

A ce titre, nous avons rencontré des élèves de primaire (28 élèves de CM2) à l'école du 4 chemins des routes de Toulon et organisé 4 ateliers afin de les sensibiliser à différentes thématiques (discussions sur le 11 novembre, évolution de l'habillement/équipement des armées, les valeurs militaires, déploiement des forces militaires en OPEX/OPINT).

Outre la participation de 4 commissaires du SLC, le témoignage OPEX de Jean-Carl Scheel, porte-drapeau de l'ANOPEX83 a beaucoup intéressé les enfants dont les questions ont été ciblées sur les conditions de vie en OPEX et les liens avec la famille en métropole durant les séjours, ainsi que les missions et les effets obtenus.

Cette opération a été un succès tel que dès à présent, la direction du collège a souhaité la reconduire en 2024 en doublant les classes.

Merci à tous les participants.

Bernard Altenbach
Délégué du Var



L'ANOPEX du Var renforce sa cohésion dans les Bouches-du-Rhône

Le jeudi 12 octobre a eu lieu la sortie de cohésion de la délégation départementale du Var de l'ANOPEX avec quelques "Gueules Cassées" de l'EHPAD du domaine colonel Picot de La Valette du Var.

Au programme : Marseille avec la visite guidée de la basilique Notre Dame de la Garde ("la bonne mère"), suivie d'un déjeuner au cercle des armées sur le vieux port.



Dans l'après-midi, visites guidées du musée d'Europe et de la Méditerranée (MUSEM), et enfin de Cosquer Méditerranée avec la réplique de la grotte préhistorique à 37 m sous la mer, visionnage de documentaire inédit de la découverte et dans la galerie Méditerranée, avec notamment des reproductions grandeur nature d'espèces animales composant la faune sauvage des calanques à l'ère glaciaire, ainsi que des projections numériques et audiovisuelles sur l'histoire, la montée des eaux et le climat.



La journée s'est terminée en début de soirée : les participants, fatigués, mais des images magnifiques plein les yeux, ont vivement apprécié et attendent déjà la prochaine sortie !

Cohésion et convivialité au menu de la Corrèze

Le dimanche 19 novembre, plusieurs membres de l'ANOPEX de la Corrèze, se sont retrouvés à Malemort chez Jean-Paul Faye, délégué départemental pour un moment de cohésion et de convivialité.

Après une présentation des adhérents ou des conjoints, l'hôte a rendu hommage à notre ami et membre, Paul Fraysse, gendarme frère d'armes, disparu le 15 septembre, à l'époux de Jacqueline Daurat, membre bienfaitrice, inhumé le 17 octobre ainsi qu'à notre camarade matelot, André Raeymackers, accompagné dans sa dernière chaloupe le 05 mars 2022, déjà.

Suzanne, l'épouse du général (2s) René Peter, décédée vendredi dernier, ne fut pas oubliée dans le recueillement.

Le repas annuel de cohésion, a ensuite eu lieu ensuite à Lanteuil au « Le Lanteuillois ».

En Corrèze, le festin débute souvent par une soupe bien chaude, laquelle délia les gorges et cordes vocales des ténors.

La marche digestive proposée tomba à l'eau vers 16H30, on se sépara donc, « à l'An que vèn ! » ou bien avant, évidemment.

Jean-Paul Faye
Délégué de la Corrèze



L'ANOPEX du Var visite le sous-marin nucléaire d'attaque dernière génération Duguay-Trouin 1/2

Le samedi 09 décembre 2023, une délégation de l'ANOPEX du Var, conduite par Jean-Luc Belotti, avec M. Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, invité, a réussi, malgré le cahier opérationnel très chargé de la Marine Nationale, à visiter le sous-marin nucléaire d'attaque Duguay-Trouin amarré dans la base navale de Toulon.

Ce deuxième bâtiment de la classe Suffren a été pris en charge par la marine Nationale en août 2023.

Les quinze visiteurs (jauge maxi autorisée) ont été très impressionnés par les capacités techniques innovantes de ce bâtiment et le professionnalisme de son équipage qui s'est montré très accueillant.

Caractéristiques de ce fleuron de la "ROYALE" et de ses "frères SNA nouvelle génération BARRACOUDA : endurants et polyvalents.

Avec l'arrivée de ce deuxième sous-marin, le renouvellement de la flotte de SNA se poursuit, permettant à la France de renforcer sa maîtrise des espaces maritimes et de conforter son statut de grande puissance navale.

Endurants et polyvalents, les SNA de type Suffren sont de véritables instruments de puissance.

Leurs missions sont variées : soutien à la dissuasion, protection du groupe aéronaval, recueil de renseignement, lutttes sous-marine et antinavire. Ils sont plus rapides, plus endurants et plus polyvalents que les SNA de la génération précédente, de type Rubis, avec leurs nouvelles capacités de mise en œuvre de forces spéciales et de frappe, grâce au Missile de croisière naval (MdCN), d'objectifs terrestres situés à plusieurs centaines de kilomètres.

4 autres sous-marins sont en construction

Après la livraison du Suffren à la Marine nationale en novembre 2020 et celle du Duguay-Trouin, les quatre autres sous-marins du programme Barracuda (Tourville, de Grasse, Rubis et Casabianca) sont actuellement à différents stades de construction, et leurs livraisons s'échelonnent jusqu'à l'horizon 2030, conformément à la Loi de programmation militaire 2024-2030.

L'ANOPEX du Var visite le sous-marin nucléaire d'attaque dernière génération Duguay-Trouin 2/2

Une propulsion nucléaire

Les sous-marins du programme Barracuda sont équipés d'une propulsion nucléaire qui leur confère de nombreux atouts. Avec ces améliorations de performances, les SNA de type Suffren représentent un bond technologique qui permet à la France de rester dans le club très restreint des nations qui mettent en œuvre des SNA modernes et performants.

La visite a conquis nos camarades, à commencer par ceux qui ont servi comme sous-mariniers !

Mais qui était donc René Duguay-Trouin ?

Il y a 350 ans naissait le Malouin René Duguay-Trouin, redoutable corsaire né le 10 juin 1673 à Saint-Malo et mort le 27 septembre 1736 à Paris. Il fut l'égal de Jean Bart ou de Robert Surcouf. On lui doit 300 navires capturés et la mythique prise de Rio de Janeiro aux Portugais en 1711 qui, dit-on, fut le dernier rayon de soleil de Louis XIV, quatre ans avant sa mort. Ses exploits furent connus de l'Europe entière.

Bernard Altenbach
Délégué du Var



Dans le Tarn, l'ANOPEX et les Vétérans France signent une convention de partenariat

Le 14 octobre, à Saint-Julien-du-Puy, Gérard Boullen, délégué ANOPEX du Tarn et Mickaël Niederlender président des Vétérans France du Tarn ont signé une convention d'amitié et de partenariat.

Les deux associations s'engagent à :

- participer aux initiatives mises en œuvre par chacune d'elle (réunions, congrès, cérémonies, commémorations patriotiques).
- présenter dans leurs outils de communication respectifs les initiatives réalisées par chacune d'elle.
- faire figurer le logo de l'association partenaire sur les documents mémoriels établis en commun.

Un bel exemple de rapprochement entre des combattants OPEX.



Inscription sur le monument aux morts

Le 11 novembre l'ANOPEX de la Moselle a participé à la cérémonie validant l'inscription sur le monument aux morts de la ville de Bousse du sergent-chef Alexis Guarato mort pour la France.

Elle n'intervient que 7 ans après son décès grâce à une loi déposée en 2023 permettant l'inscription sur le lieu d'inhumation et un amendement adopté par le Sénat en août 2023.

Alexis est décédé le 26 novembre 2015 à l'âge de 35 ans à l'HIA Béghin à Clamart des suites de ses blessures son véhicule ayant sauté sur une mine au Mali lors d'une mission de reconnaissance.

Il faisait partie du commando parachutiste de l'air n°10 (CPA 10).

Il aimait être en première ligne et avait intégré les forces spéciales.

Il avait servi, entre autres, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire où il s'est distingué lors de l'investigation d'une maison tenue par des miliciens armés retenant des otages, au Burkina Faso où il a contribué à la libération de 5 otages, et sur d'autres théâtres d'opérations.



Reconnaissance

Un adhérent de l'ANOPEX mis à l'honneur le 11 novembre à Royan

Après une carrière riche d'activités au sein des forces spéciales (8e RPIMa, 9e RCP, 1er RPIMa, CNEC) de 1965 à 1988, Marcel Gardaire après 20 années de carrière s'est très vite investi dans la vie associative combattante avec pour objectif de transmettre aux nouvelles générations le sens du devoir, du collectif et du service de la Nation.

Son sens des responsabilités le conduit à être, pour la Charente-Maritime et le secteur de Royan/Rochefort/île d'Oléron, à la fois délégué et porte-drapeau des Médailleurs Militaires, de l'UNC, de l'UNP, de l'ANOPEX et de l'association des porte-drapeaux et vétérans de France.

Acteur infatigable, il est aussi passeur du travail de mémoire. A ce titre, il encadre la formation technique des jeunes recrues de l'école des porte-drapeaux de Royan et co-organise la majorité des cérémonies de commémoration de la zone Royan-Atlantique avec plus de 35 sorties annuelles.

Le 11 novembre 2023, il a été distingué par le général (2s) Patrick Marengo, maire de la ville de Royan, pour son investissement indéfectible au service de la collectivité et la conservation de la mémoire combattante.



Hervé de Rautlin de La Roy
Délégué de la Charente Maritime



Reconnaissance

Le porte-drapeau du Tarn a reçu son premier insigne le 11 novembre

Michel Vilbois, préfet du Tarn, a présidé la cérémonie au monument aux morts d'Albi en présence des élus locaux et nationaux, des forces civiles et militaires, des associations et d'écoliers de la commune.

A l'honneur ce jour le porte-drapeau de l'ANOPEX du Tarn, le major (er) Didier Buralat, a reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau par le directeur départemental de l'ONaCVG M. Eric Coupaye.

Je tiens à le remercier pour sa disponibilité sans faille ainsi que les adhérents présents, le colonel Fervel, M. Letteron, M. Vaissière, M. Delompre, M. Gauthier.

Gérard Boullen
Délégué du Tarn



Reconnaissance

Un adhérent de la Moselle décoré de la croix du combattant volontaire

La commémoration du 11 novembre à Woippy a été l'occasion de mettre à l'honneur un de nos camarade Gérard NEMESSANY.

Elle était présidée par le premier adjoint au maire de Woippy et le Lieutenant-colonel commandant le détachement du 6^oRMAT.

Elle a débuté par la remise de la Croix du Combattant Volontaire avec barrette mission extérieure à notre camarade par le Lieutenant-colonel Christophe LEHE.

En 1991 Gérard effectuait son service national comme appelé au 72^{ème} régiment du génie à Suippes.

En décembre 1992 il se porte volontaire pour rejoindre en Bosnie Herzégovine le bataillon du génie créé sous mandat des Nations Unies.

En mars et avril 1993 il est rattaché au premier convoi humanitaire qui relie la ville assiégée de Sèbrenica. Son mandat prend fin en juin 1993.

Gérard s'est porté volontaire pour être le porte-drapeau de la délégation de la Moselle.

Angel Pico
Délégué de la Moselle



Reconnaissance

La 92ème antenne médicale de Tulle porte désormais le nom du médecin principal Marc Laycuras »

C'est au cours d'une cérémonie, le 4 décembre, au sein de l'école de gendarmerie de Tulle, présidée par le médecin général Jacques Margery, directeur central du Service de santé des armées que ses parents, ont dévoilé la plaque scellée sur la façade du bâtiment de l'antenne médicale.

En présence de nombreuses autorités, dont :

- M. Etienne Desplanques, Préfet de la Corrèze,
- M. le sénateur Daniel Chasseing,
- M. Pascal Coste, président du conseil départemental,
- le général Jean Gouvert, commandant l'Ecole de gendarmerie de Tulle,
- le colonel Xavier Lefèvre, commandant le groupement de gendarmerie,
- le représentant le chef de corps du 92ème RI,
- de nombreux représentants du monde combattant avec le délégué de la Corrèze avec son porte-drapeau.

M. Philippe Laycuras, adhérent de l'ANOPEX, est depuis quelques mois préfet délégué de la Haute-Vienne.

Jean-Paul Faye
Délégué de la Corrèze



Reconnaissance

Régis Cambon, délégué adjoint de l'ANOPEX de la Corrèze, décoré de la MJSEA

Mercredi 06 décembre le Préfet de la Corrèze, Etienne Desplanques, a remis dans sa résidence de Tulle, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, aux trois échelons : bronze, argent et deux d'or.

L'attribution de cette médaille s'effectue annuellement à l'occasion du 1er janvier et du 14 juillet.

Régis Cambon, adjoint au président départemental de l'ANOPEX 19, a été décoré au titre de l'échelon bronze.

Son engagement tourné vers les activités dans le socio-éducatif, d'ancien militaire sapeur du Génie, porte-drapeau d'associations patriotiques depuis plus de quinze années, entre autres qualités de ses multiples engagements bénévoles au service de l'intérêt général, l'ont distingué pour cette récompense.

Une fierté pour lui, sa famille et ses collègues.

Jean-Paul Faye
Délégué de la Corrèze



Commission des secours et des prestations complémentaires (CSPC) 1/5

L'article qui suit a pour but de faire connaître cette commission nationale d'aide aux blessés créée en juillet 2015, mais encore trop peu connue. Il se veut pragmatique avec des liens destinés à faciliter la compréhension des règles à suivre pour l'établissement du dossier à présenter.

Il s'adresse à tous les bénéficiaires d'une pension militaire d'invalidité (PMI).



Commission
des secours
et des prestations
complémentaires

Partie réglementaire du code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre / Décret n° 2016-1903 du 28 décembre 2016 :

Article R211-8 : Le ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre peut, après avis d'une commission chargée d'instruire les demandes, accorder aux titulaires de pensions d'invalidité concédées au titre du présent code, bénéficiaires des articles L. 212-1 et L. 213-1, lorsque leur état de santé le justifie, des secours et des prestations complémentaires nécessités par leurs infirmités pensionnées. :

Article R211-9 : La commission mentionnée à l'article R. 211-8 est placée auprès du ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre. Elle définit les conditions dans lesquelles sont reçues et examinées les demandes de secours et de prestations susceptibles d'être accordés en complément des soins, produits et prestations pris en charge dans les conditions mentionnées aux articles L. 212-1 et L. 213-1.

Elle propose au ministre, pour chaque dossier :

- 1° La nature et le plafonnement des secours et des prestations complémentaires
- 2° Les conditions de prise en charge des secours et des prestations complémentaires.

Article R211-10: La commission est ainsi composée :

- 1° Trois représentants du ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre, dont le président ;
- 2° Un représentant de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale ;
- 3° Quatre personnalités qualifiées (*en fin d'article)

Commission des secours et des prestations complémentaires (CSPC) 2/5

Elle comprend le même nombre de suppléants dans chaque catégorie de titulaires. La commission se réunit à l'initiative de son président. Elle ne peut valablement délibérer que lorsqu'au moins trois membres sont présents, en sus du président.

La composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission sont précisés par un arrêté du ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre.

La Commission des Secours et des Prestations Complémentaires (CSPC), est une commission nationale créée en 2015, siégeant mensuellement et dépendant du bureau accompagnement du blessé du département Soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP).

Elle siège à Toulon et traite en moyenne 70 à 80 dossiers mensuellement, soit un peu moins d'un millier de dossiers par an et elle est dotée d'un budget confidentiel mais dimensionné aux besoins. Cette grande activité fait de la CSPC la principale structure d'aide aux blessés en France.

La CSPC a été créée au bénéfice des titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du CPMIVG, afin d'améliorer la prise en charge de certains soins ou prestations, peu ou pas remboursés au titre des prestations légales.

Vous pouvez solliciter la CSPC via le bureau accompagnement du blessé du département Soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP) dès lors que votre besoin est en relation médicale directe avec vos pathologies pensionnées.

NB : le taux de remboursement de votre reste à charge, bien que toujours très généreux, dépend de plusieurs facteurs. La commission applique les taux qu'elle a estimé nécessaires et suffisants et qui sont désormais inscrits dans son règlement intérieur. Ces taux sont confidentiels et ne peuvent pas être communiqués.

En revanche, il est bon de savoir qu'un dossier sera mieux remboursé s'il est présenté avec un ou deux devis qu'avec une facture qui met la commission devant le fait accompli.

Commission des secours et des prestations complémentaires (CSPC)

3/5

Quels secours ?

Un secours est une prestation ou une aide non remboursable réglementairement (aménagement de salle de bain, de véhicule...).

Les secours en détail :

Les bénéficiaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du CPMIVG peuvent bénéficier de secours à l'occasion de prestations de soins, non remboursables au titre des prestations légales, à la condition que les prestations qu'ils sollicitent soient en relation médicale avec leurs infirmités pensionnées et justifiées par leur état de santé.

Ces secours concernent notamment toutes aides qui permettent leur maintien à domicile ou leur réinsertion sociale et professionnelle. Sont ainsi susceptibles d'être pris en charge :

- Les aides techniques (instrument, équipement ou système technique adapté ou conçu pour compenser une limitation d'activité).

Elles doivent contribuer à maintenir ou améliorer l'autonomie de la personne handicapée, à assurer sa sécurité, à mettre en œuvre des moyens nécessaires pour faciliter l'intervention des aidants qui l'accompagnent et lui permettre de communiquer.

- Les aides au maintien à domicile.

Pour permettre au pensionné en perte d'autonomie de continuer à vivre chez lui dans de bonnes conditions.

- L'aménagement du logement (frais d'aménagement du logement principal du pensionné).

Ces dépenses doivent permettre de maintenir la personne handicapée à son domicile et améliorer son autonomie, par une adaptation et une meilleure accessibilité à l'intérieur du logement.

- L'aménagement du véhicule pour faciliter la conduite ou le déplacement.

Les demandes doivent impérativement être accompagnées d'une copie de votre permis de conduire, portant mention des codes de restriction et de l'autorisation donnée par la commission médicale de la préfecture

Commission des secours et des prestations complémentaires (CSPC)

4/5

NB : Pour les demandes d'aménagement concernant votre logement ou votre véhicule d'un montant supérieur à 500 €, vous devez déposer au préalable une demande auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de votre domicile. La notification d'accord ou de refus de celle-ci devra être jointe au dossier déposé ensuite devant la CSPC.

· Les charges spécifiques (liées aux dépenses permanentes et prévisibles en relation avec le handicap) et les charges exceptionnelles (relatives aux dépenses ponctuelles en relation avec le handicap et qui ne relèvent pas d'une autre catégorie de secours).

Quelles prestations complémentaires ?

Une prestation complémentaire est un complément financier accordé, dès lors que vous subissez un reste à charge consécutif à un remboursement partiel de soins au titre des prestations légales (frais de soins dentaires ou aide auditive).

Les prestations complémentaires en détail :

En sus des prestations de soins remboursés partiellement, au titre des prestations légales, des remboursements complémentaires peuvent être accordés, dès lors que le pensionné doit supporter un reste à charge.

Une exception : les prothèses de nouvelle génération (PNG), très onéreuses, sont remboursées à 100% par la CSPC



Commission des secours et des prestations complémentaires (CSPC) 5/5

Formulaires à remplir pour le dossier

Cerfa 15929 - Formulaire administratif - Demande de secours et de prestations complémentaires : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15929.do

Cerfa 15931 - Formulaire médical - Demande de secours et de prestations complémentaires : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15931.do

Téléchargez la notice ci-dessous : <https://www.cnmss.fr/document/commission-des-secours-et-des-prestations-complementaires-cspc>

Notice - Commission des secours et des prestations ...

Intéressé ou concerné ? Contactez la CNMSS ! Pour obtenir des renseignements sur les conditions d'octroi ou déposer un dossier, contacter le bureau d'accompagnement du blessé du département Soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP) de la CNMSS :

par téléphone au 04 94 16 96 20

Caisse nationale militaire de sécurité sociale Département soins et suivi du blessé et du pensionné TSA 41001

83090 TOULON CEDEX 9 FRANCE

par courriel [Je contacte la CNMSS par courriel](#)

(*) Composition de la CSPC : 4 membres (et 4 suppléants) de fédérations / associations patriotiques ayant un mandat de 3 ans. Depuis sa création en 2015, l'ANOPEX est représentée en particulier pour défendre les droits de tous les OPEX par :



Bernard Altenbach
délégué départemental du Var



Bruno Malbon
Porte-drapeau du Var

Un geste solidaire de l'ANOPEX pour le Bleuet de France

Le général (2s) Jean Paul Martial, président de l'ANOPEX et Jean Louis Mathieu, délégué départemental ANOPEX de la Dordogne ont remis, le 20 décembre 2023, au Siège de la FNAM, à Patrick Remm, président du Bleuet de France, un chèque de 2505 euros, somme collectée le 20 octobre 2023, lors du concert caritatif organisé par l'ANOPEX de Dordogne.

Etaient présents à cette remise de don, Pierre-Emmanuel de Laforcade, directeur exécutif du Bleuet de France accompagné de Christophe Carzola, directeur de projet développement "Le Bleuet de France", de Jean Baptiste Romain, directeur des hauts lieux de la mémoire nationale en Ile de France de l'ONaCVG et Denys Chappey délégué général de l'ANOPEX.

Jean Louis Mathieu a tenu à remercier la musique des forces aériennes de l'Armée de l'air et de l'espace pour le concert donné en mémoire des 58 parachutistes morts pour la France au Drakkar à Beyrouth au Liban le 23 octobre 1983 et le général Alain Didier, commandant l'ENSOA, pour la participation de la chorale des élèves de la 364^e promotion « sous-officiers du Drakkar » qui ont interprété avec émotion leur chant de la promotion.

Il a aussi remercié le conseil départemental de la Dordogne, la municipalité de Périgueux ainsi que les comités de la Corrèze et d'Aquitaine de La France Mutualiste pour leur soutien.

Denys Chappey
Délégué général



Stéphane Langlois, de la Loire-Atlantique, fait retentir la Marseillaise au Mexique lors des Jeux latino américain policiers et pompiers.

« J'ai fait retentir la Marseillaise au Mexique...

Le 19 novembre, après ma médaille d'argent, sur le critérium cyclisme route des jeux latino-américain policiers et pompiers à Guadalajara au Mexique décroché le matin sans public à 07 h 00 du matin

«J'ai décroché la médaille d'or, sur le critérium VTT sur les pavés du centre historique devant une foule immense.

C'était magique, j'avais comme le matin des jambes extraordinaires et j'ai pu faire le show.

Je voulais cette marseillaise...

Un moment exceptionnel rêvé par de nombreux sportifs...

Je suis comblé par ce nouveau challenge.



Merci beaucoup pour le soutien financier qui m'a permis de vivre ces moments merveilleux. “

2ème édition du « Trail l'Enfer d'Artois » autour de la Nécropole nationale de Notre Dame de Lorette

«Le samedi 09 décembre a eu lieu la 2ème édition du « Trail l'Enfer d'Artois ». Cette compétition d'un niveau international s'est déroulée autour du site de la Nécropole nationale de Notre Dame-de-Lorette, située à Ablain-Saint-Nazaire, sur un parcours de 9.4 km avec un dénivelé de 400 mètres.

516 coureurs téméraires se sont présentés sur la ligne départ pour une course dantesque qui a commencé à 14h et s'est terminée à 20h. Chacun avait 6 heures de temps pour réaliser un maximum de boucles.

Une succession de montées et de descentes, de relances, de chemins et de sentiers qui retracent l'histoire de cette bataille de la Première guerre mondiale, qui aura duré 12 mois, un parcours de plus en plus difficile au fur et à mesure que se cumulent les tours. Fatigue, froid, boue et bien d'autres éléments qu'ont connus nos Poilus. Tous les ingrédients météorologiques étaient au rendez vous, pluie, vent, froid.

A l'invitation de l'ONaCVG, dans le cadre du projet « Quand le travail de Mémoire et le courage se confondent », en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Centre Educatif Fermé (CEF) de Saint-Venant, 2 adhérents de l'ANOPEX 62 ont pris le départ.

GARY Eric et MONEIN Stéphane (également DD du 59) ont bien mérité leur médaille du trail.

Toutes nos félicitations à ces deux athlètes pour l'exploit accompli et merci pour leur disponibilité.

René Czyrka
Délégué du Pas-de-Calais



Passation de flambeau en Corrèze

Le 11 novembre s'est déroulée partout en France la commémoration de l'armistice de 1918 mais cela a aussi été l'occasion de fêter les 100 ans de la flamme sous l'arc de triomphe ainsi que rendre hommage aux morts pour la France.

L'ANOPEX 81 était présente sur son département et notamment sur la commune de Labastide de Lévis (81) pour célébrer ces différents événements mais aussi la passation de flambeau entre Gérard Boullen et Quentin Vaissière pour le poste de délégué départemental.

En effet, pour des raisons de santé, Gérard laisse donc sa place mais reste présent au sein de l'ANOPEX dans son rôle de responsable des réseaux sociaux.

Le nouveau délégué départemental du Tarn, Quentin Vaissière, est un ancien militaire d'active ayant servi dans les troupes de marine. Il est titulaire d'une valeur militaire avec citation mais aussi blessé en opération extérieure (Barkhane). Natif du Tarn, il connaît bien le département.

Un grand merci à Gérard Boullen pour son travail effectué en tant que délégué départemental ces dernières années ainsi qu'aux adhérents présents ce jour : le colonel Fervel et le major (er) Burgalat, porte-drapeau de l'ANOPEX du Tarn.



Quentin Vaissière
Délégué du Tarn

Travail de mémoire

Le Souvenir Français et l'ANOPEX de la Moselle ensemble à Rombas

Le 1er octobre le comité du souvenir Français de Rombas a organisé son assemblée l'occasion de la journée de commémoration des morts pour la France. Comme les années précédentes la délégation de la Moselle était présente avec son délégué et le drapeau porté par Marcel.

Je le remercie d'avoir assuré l'intérim car la délégation n'a plus de porte-drapeau.

La réunion terminée nous nous sommes rendus à l'église suivi par un dépôt de gerbe au monument aux morts de la ville puis au jardin du souvenir.

Le tout s'est terminé par le verre de l'amitié



Angel Pico
Délégué de la Moselle

Travail de mémoire

Quatre classes de défense de la Corrèze engagées dans le travail de mémoire

Vendredi 10 novembre, le 126ème Régiment d'Infanterie de Brive la Gaillarde, accueillait quatre classes de défense.

Un groupe de collégiens venus de Limoges et une représentation des collèges de Rollinat, Jean Moulin, Bossuet étaient invités dans le cadre des actions « Jeunesse » préparatoires aux cérémonies du 11 novembre.

Des élèves motivés et attentifs, accompagnés par leurs professeurs qui tout au long de l'année les sensibilisent sur le travail de mémoire.

Le Lieutenant-Colonel Marc Amanger, commandant en second, accueille les visiteurs qui s'installèrent au cinéma pour assister à la présentation du Souvenir Français par Laurent Richard, président du Comité de Brive et de Jean-Paul Faye, Président départemental de l'Association Nationale des Combattants des Opérations Extérieures, accompagné de Daniel Mendola, porte-drapeau.

A l'issue, les élèves participèrent ensuite à des activités sportives avant de se retrouver sur la place d'armes, devant le monument aux morts où six plaques de marbre noir portent les noms des 3249 militaires du 126ème et du 326ème RI « Morts pour la France » depuis 1910 jusqu'à 2014.

Les noms des trois derniers soldats décédés en OPEX, y figurent.

Comme l'an dernier, les représentants du Souvenir Français et d'ANOPEX 19 expriment leur gratitude pour cette invitation qui leur a permis de s'adresser à un jeune public, notre relève d'anciens.



Jean-Paul Faye
Délégué de la Corrèze

Travail de mémoire

Hommage à la 4ème génération du feu dans l'Hérault

C'est en train de devenir une tradition : l'Anopex-Hérault a organisé une cérémonie d'hommage aux morts en Opex dans une ville du département.

Cette fois c'était à Bédarieux et c'était le 18 novembre 2023.

Après la levée des couleurs par Jean-Claude Salas, et la bienvenue du maire, Jacques Aben, le délégué, a rappelé la mémoire de tous ceux qui avaient été engagés en opération extérieure, et surtout de ceux qui y étaient tombés.

S'en est suivi le dépôt des gerbes et le commandement « Aux Morts ! » par Patrick Desbrosses, le délégué adjoint.



Le discours de Francis Basse et les drapeaux des enfants Hassani
Crédit : présidente de la Smlh-Hérault



Au drapeau ! (Crédit : présidente de la Smlh-Hérault)

A la suite, la commune a offert un "verre de l'amitié", avant que les convives se retrouvent pour un déjeuner très amical au golf de Lamalou-les-Bains.



Crédits : Présidente de la Smlh-Hérault

Jacques Aben
Délégué de l'hérault

Travail de mémoire

Témoignages en collège sur les OPEX dans le Puy-de-Dôme

Le jeudi 30 novembre 2023, l'ANOPEX du Puy-de-Dôme, en partenariat avec l'association « Les Boucles de la Mémoire » et l'ONaCVG, a organisé une conférence sur les OPEX pour les élèves de 3ème ayant une option « Classe de Défense » du collège Gordon Bennett de Rochefort-Montagne.

A l'issue d'une présentation générale, nous avons fait témoigner trois militaires du 92ème régiment d'Infanterie de Clermont-Ferrand.

Les témoignages étaient axés sur leur parcours professionnel de leur arrivée dans l'institution à ce qu'ils ont vécu et comment ils ont vécu leur OPEX (la préparation à l'OPEX en famille, prépa opérationnelle, l'opération proprement dites dans les missions, la vie quotidienne en opération (alimentation, habillement, campement, couchage, ameublement, contacts avec la famille, relations avec ses supérieurs, ses camarades, ses subalternes, le stress, la déprime, la rencontre potentielle avec la mort...) puis le retour en garnison, le stress post traumatique, le retour à la vie urbaine et en société, la perspective d'une nouvelle mission, ...).

Cette conférence a été très appréciée par les élèves ainsi que le corps enseignant.



Gilles Falempin
Délégué du Puy-de-Dôme

Spécial DRAKKAR



1983 - 2023

Travail de mémoire

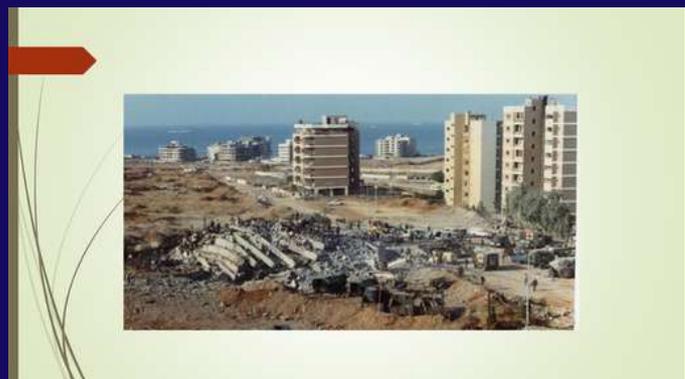
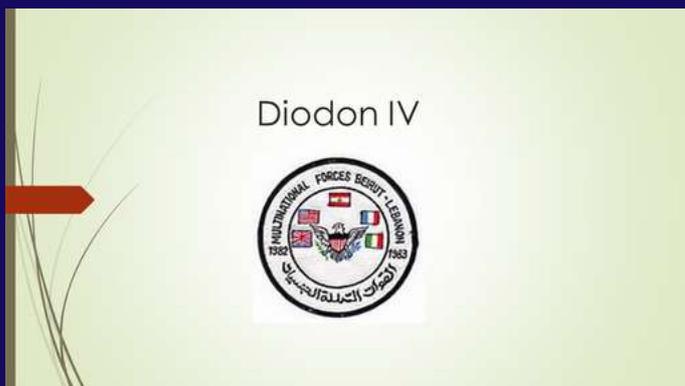
40ème anniversaire du Drakkar

Ariège

Le 27 octobre à La Tour du Crieu dans l'Ariège a eu lieu la journée du monde combattant dont le thème était : la sécurité dans les OPEX – Drakkar 1983.



Edouard Tabaka, alors lieutenant au 9ème RCP, a été sollicité par le directeur de l'ONaCVG pour témoigner de cette journée du 23 octobre 1983. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il est revenu sur le Liban avant, le jour J et les mois qui ont suivi



Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar Charente Maritime

Le 23 octobre 2023, la délégation ANOPEX de Charente-Maritime était présente dans les communes de Sainte-Même et de Nantillé pour commémorer conjointement avec l'UNP et l'amicale des anciens d'outre-mer et des troupes de Marine le 40e anniversaire de l'attentat du Drakkar.



A l'issue de la cérémonie au monument aux morts de Nantillé, les délégations et les personnalités se sont recueillies sur la sépulture du parachutiste Raymond Renaud.



Hervé de Rautlin de La Roy
Délégué de la Charente Maritime

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Cher

Le samedi 28 octobre, la section 180 de l'UNP du Cher, présidée par Charles Boisset, organisait la commémoration du quarantième anniversaire de l'attentat du Drakkar à Saint Georges de Poisieux.

L'ANOPEX 18, présente à cette cérémonie, était représentée par Serge Couderc, délégué adjoint du cher et porte drapeau et Jean Luc Roger, ancien délégué départemental.

A l'issue d'une cérémonie émouvante et sous une pluie battante, les autorités ont salué les nombreux porte-drapeaux présents avant de partager un rafraîchissement offert par la municipalité.



Hervé de Rautlin de La Roy
Délégué de la Charente Maritime

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Corrèze

Le secrétaire général de la Préfecture, Jean-Luc Tarrega, ancien Hussard parachutiste, présidait la cérémonie en compagnie de Frédéric Soulier, Maire de Brive.



Un piquet d'honneur du 126ème Régiment d'Infanterie, en présence du chef de corps, le colonel Paul Sadourny et du général de brigade, Jean Gouvar, commandant l'Ecole de Gendarmerie de Tulle, honorait les paras. Onze porte-drapeaux étaient présents.

Le Président de l'UNP 190, énonça le texte de son président national, Vincent Guionie.



Daniel Mendola, adjudant-chef retraité et jeune para au Liban, le jour de l'attentat, lut son témoignage émouvant.



La déléguée générale départementale du Souvenir Français, madame Jacqueline Daurat fit déposer les flammes de l'Espoir par trois enfants. Les autorités placèrent cinq gerbes au pied de la stèle.

Jean-Paul Faye
Délégué de la Corrèze

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Dordogne

Quarante ans après l'attentat du Drakkar à Beyrouth au Liban qui avait causé la mort de 58 parachutistes des 1er et 9ème RCP le 23 octobre 1983, la délégation ANOPEX de Dordogne a organisé un concert en leur mémoire à Périgueux.



Vendredi 20 octobre, la Musique des forces aériennes de l'armée de l'air et de l'espace de Bordeaux et la chorale de la promotion Drakkar de l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent se sont produits au théâtre de Périgueux.



Une soirée exceptionnelle qui a réuni près de 500 personnes pour un magnifique concert en 2 parties.



Pendant l'intermède la chorale de la promotion "sous-officiers du Drakkar" a interprété à capella 4 chansons.

Bravo et merci tous les acteurs et partenaires de cette soirée ainsi qu'aux spectateurs pour leur générosité qui a permis de remettre la somme de 2500 € au Bleuets de France.



Jean-Louis Matthieu
Délégué de la Dordogne

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Finistère



Le département, menacé par la tempête « Céline » et placé en vigilance Météo « Orange », vit au ralenti, entre très fortes bourrasques et pluies diluviennes.

Cependant, malgré ces conditions météorologiques, sur la place centrale de la ville, des passants se rassemblent et se postent derrière des barrières.

Informés par la presse locale, ils viennent, de l'ensemble du département et au-delà, rendre hommage au Carhaisien Jean-Sébastien Corvellec et à Gilles Ollivier, originaire de Landivisiau, ainsi qu'aux 56 autres

parachutistes morts pour la France, à Beyrouth, lors de l'attentat du Drakkar, il y a quarante ans.

Au total, plus de deux cent personnes assisteront à la cérémonie.

Celle-ci débute, sous un ciel assez clément, à 10 h 45, par l'arrivée des autorités militaires et civiles. Accompagnées du maire et du président de la Section « Capitaine Marcel Clédic » de l'Union Nationale Parachutiste (UNP/29) elles vont saluer le piquet d'honneur et le fanion du Commando Montfort. Suivent des évocations historiques en particulier celle du Général Jean-Claude Cardinal, Chef de Corps du 1er RCP au moment des faits, et l'intervention de Mr Le Maire de Carhaix.

Puis vint le dépôt des gerbes des organismes participants, dont l'ANOPEX.

Organisée à l'initiative de plusieurs associations du « monde combattant », en particulier de l'UNP/29, cette belle cérémonie, où quarante-trois drapeaux étaient présents, a démontré que malgré le passage du temps, le Finistère n'oublie pas ce drame.



Jean-Noël Le Rumeur
Délégué du Finistère

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Isère

Xavier Rachenne, délégué départemental adjoint de l'Isère était à Pont de Chéruy le samedi 21 octobre à l'invitation du maire Franck Bron et en présence du délégué régional UNP, Marcel Bernard ainsi que du président de l'UMAC Daniel Géniteau pour la cérémonie du 40e anniversaire de l'attentat du Drakkar.



Et le 22 octobre, la délégation ANOPEX de l'Isère participait à la cérémonie du 40ème anniversaire du Drakkar avec la famille de Hervé Durand, jeune parachutiste de La Pierre mort pour la France le 23 octobre 1983 à Beyrouth. Nos pensées à la famille, Nicole et André Durand ses parents, Serge et Laurent Durand.

L'hommage a été rendu au village de La Pierre, en présence de Michel Savin, sénateur, Henri Baile, président CC Grésivaudan, Jean-Yves Gayet, maire de La Pierre, Cécile Cléry-Barraud, directrice de l'ONaCVG38, Patrick Gauthier, président UNP section 381, Patrick Le Cavalier, président UNC des 7 Laux.



Stéphane Plançon
Délégué de l'Isère

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Marne

C'est devant le monument aux soldats morts en OPEX situé sur les Hautes-Promenades de Reims près du monument aux martyrs de la résistance que s'est déroulée le lundi 23 octobre 2023 à 10 heures une cérémonie du souvenir à l'occasion du quarantième anniversaire de l'attentat du Drakkar.

Raymond Dassonville, délégué départemental de l'ANOPEX de la Marne a rappelé ce triste événement et a expliqué ce qui réunissent les portedrapeaux, les autorités civiles et militaires, les combattants d'hier et d'aujourd'hui et les ordres nationaux en ce temps mémoriel.

Il a associé à l'hommage rendu toutes celles et ceux qui sont morts en OPEX en portant haut les couleurs de la France et en incarnant les valeurs qui en sont sa signature.

Dimitri Oudin, adjoint au maire, représentant Arnaud Robinet, maire de Reims a insisté sur la gravité de l'instant et la portée de l'hommage rendu.



Willy Delvallée
Délégué adjoint de la Marne

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Nord

Cérémonie de geste mémoriel en l'honneur du chasseur parachutiste François Julio le 25 octobre au carré militaire du cimetière de Roubaix, en présence de sa famille.

Celle-ci fut organisée par le Souvenir Français en présence du contrôleur général des armées (2s) Serge Barcellini président général du Souvenir Français, de Christian Allard délégué général du Nord ainsi que de Tanneguy de Prat président du SF Comité de Lille.

Stéphane Monein représentait la délégation départementale Nord de l'ANOPEX.



Stéphane Monein
Délégué du Nord

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar Pas-de-Calais 1/3

L'Office national des combattants et des victimes de guerre du Pas-de-Calais organise depuis 2019, en partenariat avec l'ANOPEX, une journée pédagogique mémorielle à destination des scolaires sur le thème des combattants en opérations extérieures.

A l'occasion du 40ème anniversaire des attentats du Drakkar au Liban, l'ONaCVG a souhaité faire connaître cet évènement tragique aux jeunes générations en proposant une conférence sur ce thème avec l'intervention de témoins de l'époque.

Un hommage a été également rendu aux militaires français morts lors de cet attentat lors d'une cérémonie commémorative organisée au monument aux morts à Béthune, dans le Pas-de-Calais, au cours de laquelle 200 collégiens et lycéens du Nord et du Pas-de-Calais ont participé activement en lisant des textes et des poèmes.

Le choix de la ville de Béthune est symbolique puisque l'une des victimes du Pas-de-Calais y est enterrée, Patrick Levaast.

Sa famille était présente ainsi que celle de Dominique Leprêtre inhumé à Etaples.

Mme Janine Thomas -Verrière, présidente de l'ARFVA-Drakkar avait fait le déplacement ainsi que deux des douze derniers rescapés Robert Guillemette et Rani Niati.

La journée a commencé à 11h00 par une cérémonie au cimetière Nord de Béthune en présence de différentes personnalités dont le sous-préfet de Béthune, la conseillère régionale déléguée au devoir de mémoire, le maire de Béthune et la directrice générale de l'ONaCVG.

L'ANOPEX était représentée par son président délégué, les délégués du Nord et du Pas-de-Calais avec son porte-drapeau.



Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar Pas-de-Calais 2/3

Les élèves provenaient du :

- collège Saint-Vaast- et du lycée Saint-Dominique de Béthune
- collège Jean Moulin de Barlin (atelier Défense)
- lycée polyvalent d'Artois de Noeux les mines, (atelier Défense)
- collège André Canivez de Douai (atelier Défense)

Le rappel du contexte historique a été réalisé par M. Bernard PHAN, agrégé d'histoire avant de laisser la place aux témoignages de deux rescapés Robert Guillemette et M. Rani Niati

Des témoignages forts et bouleversants où il se sont confiés devant un auditoire très attentif qui les a ovationnés à l'issue

Les élèves avaient pu aussi regarder l'exposition « OPEX, mémoires combattantes et engagement français en opérations extérieures »



Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar Pas-de-Calais 3/3

Pour clôturer la journée une cérémonie en hommage aux soldats morts pour la France lors de l'attentat du Drakkar a eu lieu au monument aux morts selon le programme suivant :

- lecture des noms des 58 soldats morts pour la France lors de l'attentat du Drakkar par les élèves du lycée polyvalent d'Artois à Noeux-les-Mines
- « Ammerland » de Jacobs de Haan par l'harmonie d'Arras et d'Achicourt
- Lecture d'un texte en hommage aux six victimes nordistes par les élèves de l'atelier Défense du collège Jean Moulin de Barlin
- « La marche des soldats » de Robert Bruce par l'harmonie d'Arras et d'Achicourt
- Lecture du poème « mémoire et espérance » de Paul Athanase par les élèves du collège André Canivez à Douai
- Chant « ceux du Liban » interprété par les élèves de l'atelier Défense du collège Jean Moulin de Barlin et des militaires de la compagnie d'appui au commandement du quartier général du corps de réaction rapide France de Lille



Jean-Pierre Pakula
Président délégué

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar Puy-de-Dôme 1/2

Après une messe en l'Abbatiale d'Issoire pour les 58 parachutistes français morts pour la France au Liba, une émouvante cérémonie a eu lieu sur l'esplanade des Armées à laquelle l'ANOPEX du Puy-de-Dôme a participé le lundi 23 octobre

Au cours de celle-ci, une plaque a été dévoilée par les anciens enfants de troupe. En effet parmi les parachutistes décédés se trouvaient 2 anciens élèves, le sous-lieutenant Alain Rigaud de la 4ème promotion de l'EETAT et le sergent Jean-Pierre Le Bris de la 12ème promotion. Ils sont respectivement Parrains de la 19ème et la 25ème promotion d'Issoire.

Cérémonie en présence de M. Bertrand Ducros, sous-préfet et de M. Bertrand Barraud, maire d'Issoire.



Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar Puy-de-Dôme 2/2

Le samedi 28 octobre 2023, l'ANOPEX du Puy-de-Dôme, en partenariat avec la commune de Ravel, a organisé une cérémonie du souvenir en hommage aux 58 militaires morts pour la France lors de l'attentat du Drakkar à Beyrouth au Liban le 23 octobre 1983.

La cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts de la commune sur lequel est inscrit le nom de Gilles Pradier du 1er RCP, en présence de vingt membres de sa famille et de nombreux habitants de la commune dont les propriétaires du château de Ravel, dont l'un d'eux est d'origine libanaise.

Ce moment de recueillement émouvant était présidé par Monsieur Jean-Paul Vicat, sous-préfet de Clermont-Ferrand et secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme en présence de madame Delphine Lingemann, députée de la 4ème circonscription du Puy-de-Dôme et membre de la commission de la Défense de l'Assemblée Nationale, de madame Elisabeth Brussat, conseillère régionale, présidente de la communauté de communes Entre Dore et Allier et maire d'Orléat, madame Michelle Cierge, maire de Ravel, du lieutenant-colonel Loridon, délégué militaire départemental adjoint, représentant le général Casanova, commandant la 4ème brigade d'aérocombat et délégué militaire départemental, du lieutenant-colonel Lenne, commandant en second du groupement de gendarmerie du Puy-de-Dôme, représentant la colonelle Scheurer, commandant le groupement de gendarmerie, du capitaine Muller, représentant le colonel Delaveau, commandant le 28ème régiment de transmissions, monsieur Savinel, maire d'Arlanc (ou est inhumé Yannick Bachelerie mort au Drakkar), madame Defreitas, maire de Lempty, madame Huguet, maire de Bort-L'Étang, monsieur Bergamy, maire de Cunhat, Monsieur Dupoue, maire de Seychalles, madame Exbrayat, adjoint au maire de Crevant-Laveine, monsieur Julien Fargettas, directeur du service départemental de l'ONacVG du Puy-de-Dôme et de nombreux présidents d'associations combattantes du Puy-de-Dôme.

A la fin de la cérémonie les autorités ont salué les dix-neuf porte-drapeaux présents dont les trois ordres nationaux sur le son de « la marche des soldats » de Robert Bruce avant de partager un moment de convivialité dans la salle des fêtes de la commune.



Gilles Falempin
Délégué du Puy-de-Dôme



Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Paris

Le père Yannick Lallemand a célébré une messe en la cathédrale Saint Louis des Invalides le 23 octobre à 11h00 à la demande de l'association des rescapés, des familles et des victimes de l'attentat du Drakkar (ARFVA-Drakkar).

Au cours de son homélie et il est revenu sur cette journée, il y a 40 ans, où il était aux côtés de ses paras à Beyrouth.

Un temps fort en communion de pensées ou de prières pour la nombreuse assistance qui était présente.



Sébastien Lecornu ministre des Armées a présidé à 15h00 une cérémonie dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides.

Il était accompagné de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, du secrétaire général pour l'administration, du chef d'état-major des armées, du chef d'état-major de l'armée de terre et du gouverneur militaire de Paris.

De nombreuses autres personnalités politiques et militaires étaient également présentes aux côtés des rescapés et des familles.



Jean-Pierre Pakula
Président délégué



Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Raid cycliste 1/2



Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Yvelines

Le 19 octobre, l'ANOPEX a été accueillie par Régis de Baglion président de la section de l'UNC de Marly-le-Roi, et Mme Michèle Luccioni, dans la salle de l'Horloge, pour une conférence sur les OPEX en général et celles au Liban en particulier, avec le Drakkar à Beyrouth le 23 octobre 1983.

La conférence a été animée par Thérèse Moinet, Vice-Présidente de ANOPEX, avec une présentation des OPEX, puis des témoignages sur les interventions de la France au Liban, d'abord sur le Drakka, par Max Savard, délégué départemental adjoint de l'ANOPEX 78, ensuite sur les missions ONU puis FMSB 1982, par Gabriel Grèze, délégué départemental ANOPEX 77 et 93.

En présence de Monsieur le Maire de Marly-Le-Roi, et de plusieurs de ses élus, avec une assemblée nombreuse et attentive, voire conquise, une très belle après-midi consacrée à l'indispensable mémoire des OPEX !



Thérèse Moinet
Délégué des Yvelines



Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Somme

Une délégation de l'ANOPEX de la Somme avec son porte drapeau était présente le dimanche 29 octobre à Ailly-le-Haut-Clocher pour la commémoration du 40ème anniversaire de l'attentat du Drakkar commis à Beyrouth le 23 octobre 1983.

Parmi ces valeureux, figurait le caporal Laurent Thorel, natif d'Abbeville et inhumé dans la commune.

Cérémonie pleine d'émotions en présence de nombreuses autorités civiles et militaires mais aussi des membres de la famille de Laurent Thorel.



Christian Pisseloup
Délégué de la Somme

Travail de mémoire

40ème anniversaire du Drakkar

Var

L'anniversaire de l'attentat du DRAKKAR a été commémoré 40 ans jour pour jour après ce drame le 23 octobre à Toulon.



La délégation ANOPEX du VAR y participait avec 30 autres associations patriotiques devant la Maison du Combattant où une stèle a été érigée pour honorer nos 58 parachutistes Français morts pour la France.

Christophe Rousseau était notre porte-drapeau, accompagné de William Petit et Maurice Kermorvan (photographe), eux aussi porte-drapeaux, toujours disponibles.



M. Yannick Chenevard, député du Var, membre et rapporteur de la commission de la défense nationale à l'assemblée nationale et Guy Leberre, adjoint au maire de Toulon nous ont honorés de leur présence.



Bernard Altenbach
Délégué du Var



Avec notre partenaire l'ADOSOM

LES OFFRES DE SÉJOURS 2023/2024 DE L'ADOSOM / ANOPEX
AU WINDSOR À CANNES ET AU BELLEVUE À CHÂTEL-GUYON AUVERGNE
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS NOS OFFRES SONT SUR :
WWW.ADOSOM.FR OU PAR TÉLÉPHONE AU 09.73.44.14.63 OU PAR @: RESERVATION@ADOSOM.FR

SÉJOURS AU WINDSOR A CANNES

LES RESERVATIONS SONT OUVERTES POUR LA SEMAINE DU REVEILLON
Du 30 décembre 2023 au 06 janvier 2024
DE 1600.00€ à 1800.00€ LA SEMAINE A 2PAX EN PC

« Offre éphémère »

Du 17 février au 02 mars 2024 en PC
(les 2 semaines de 14 nuits)
Pour 2 Pers. De 1680.00€ à 1900.00€

fini l'hiver bonjour le printemps»

Du 04 mars au 10 mars 2024 en PC
(les 6 nuits)
Pour 2 Pers. De 880.00€ à 1050.00€

« vacances de printemps »

Du 06 avril au 04 mai 2024 en PC
(la semaine au choix de 7 nuits)
De 1000.00€ à 1190.00€ pour 2 en PC
Pour une famille de 2ad/2enf: 1495.00€

« l'Eté avant l'Eté »

Du 05 mai au 12 mai 2024 en PC
(la semaine)
Pour 2 Pers. de 980.00€ à 1080.00€

SÉJOURS AU BELLEVUE EN AUVERGNE

« Le Bellevue Fête le Jazz »
Du 16 mai au 22 mai 2024 (6 nuits)
2Pers en PC : 850.00€
1 Pers en PC : 750.00€

«séjour pour cure médicalisée»

21 jours
2 Pers en PC : 2000.00€
1 Pers en PC : 1650.00€

« vacances été »

Du 29 juin au 31 août 2024 en PC
(la semaine de 7 nuits)
De 950.00€ à 900.00€ pour 2 en PC
Famille 2 adt + 2 enf 1500.00€ en PC
Possibilité de séjour en ½ pension

Cette offre est ouverte aux membres de
l'ANOPEX

«vous êtes militaire, Anciens combattants et
vous devez faire une cure

« l'ADOSOM renouvelle son Engagement »

Du 07 septembre au 28 septembre 2024 pour
2Pers en PC De 1650.00€ et 1Pers 1400.00€
VOIR CONDITIONS SUR LE SITE

Vous êtes militaire actif, OPEX, retraité ou anciens combattants alors

« L'ADOSOM renouvelle son Engagement!!! »

Vous pouvez suivre une cure thermale de 21 jours à Châtel-Guyon
Du 07 septembre au diner au 28 septembre 2024 au petit déjeuner
à l'hôtel BELLEVUE

Un tarif exceptionnel est mis en place de:

1450.00€ NET pour 1 personne au lieu de 1650.00€
1650.00€ NET pour 2 personnes au lieu de 2000.00€

Renseignements et réservations

@:reservation@adosom.fr ou au 09.73.44.14.63

<https://www.adosom.fr/reservation/reservation-bellevue>

Offre réservée aux adhérents et aux ayants droits
Cotisation de 30.00€ pour 2024 obligatoire



La BPIA de Chalons sur Saône soutient le Bleu et de France et Terre Fraternité

1/2

La Base Pétrolière Interarmées de Chalon-sur-Saône (BPIA) donne 3400€ aux associations de blessés militaires, lors des Journées Européennes du Patrimoine.

A cette occasion, la BPIA a ouvert ses portes au public avec notamment une compétition nationale de crossfit, les 16 et 17 septembre 2023.

Soutenue par de nombreux sponsors, elle a vu 108 concurrents s'affronter en binômes, lors de différentes épreuves dont certaines à l'accent militaire, encouragés par près de 1300 visiteurs. L'organisation sans faille, confiée au bureau des sports, a permis à tous de découvrir cette nouvelle discipline surprenante et très physique,

Différents stands également proposés ont suscité l'intérêt du public qui a pu en découvrir plus sur les matériels du Service de l'énergie opérationnelle (SEO) et apprécier la qualité de ses soldats pétroliers.

Engagés sur tous les théâtres d'opérations sur lesquels nos armées sont présentes et particulièrement sensibles au soutien de nos blessés, qu'elle qu'en soit l'armée d'appartenance, la BPIA a reversé ses profits aux associations du Bleu et de France et à Terre Fraternité. Respectivement représentées par M Alain Bouterige, au titre des liens de la première avec l'ANOPEX, et par le général de corps d'armées Éric Margail, président de la seconde, chacune s'est vu remettre un chèque de 1700€.

L'ANOPEX, associée au Bleu et de France, qu'elle a eu la joie de représenter, félicite chaleureusement la BPIA pour sa générosité et sa solidarité avec nos blessés.

Comptant un certain nombre d'adhérents du SEO parmi ses membres, l'ANOPEX témoigne de leur l'esprit interarmées et les félicite pour leur engagement qui honore le SEO.

Vie des armées

La BPIA de Chalons sur Saône soutient le Bleuets de France et Terre Fraternité

2/2



Alain Bouterige
Délégué de la Saône et Loire

Vie des armées

Présentation aux drapeaux, Pôle Ecoles Méditerranée de Saint-Mandrier-Sur-Mer dans le Var

Le samedi 7 octobre 2023 s'est tenue la traditionnelle cérémonie annuelle de présentation aux drapeaux des élèves du Pôle Ecoles Méditerranée (PEM) de Saint Mandrier sur mer (Var), le plus grand centre de formation de la marine nationale. Ces drapeaux sont ceux des canoniers marins, des apprentis mécaniciens de la flotte et de l'école de maistrance.

Comme chaque année, le drapeau de la délégation ANOPEX du Var (porte-drapeau William Petit) était présent ainsi que Jean-Luc Belotti (DDS 83) à cette cérémonie présidée par le Chef d'Etat-major de la Marine devant les 2000 élèves des 5 écoles de l'unité :

- l'école des systèmes de combat et des opérations aéromaritimes ;
- l'école des systèmes, technologies et logistique navals ;
- l'école de plongée ;
- l'école de maistrance ;
- l'école des matelots.



Bernard Altenbach
Délégué du Var

In Memoriam

NOS ADHÉRENTS



Bernard Palé, Cher,
décédé le 8 novembre à
l'âge de 76 ans

Le major Bernard Palé s'est engagé le 1er octobre 1965 dans le Matériel de l'Armée de terre à Fontainebleau.

A l'issue de sa formation initiale il rejoint le centre d'instruction du service du Matériel n°3 à Fontainebleau.

En 1967 il est affecté à la 133ème compagnie légère de réparation du Matériel à Spire aux FFA.

Nommé maréchal des logis en 1968, il est muté en 1970 à la 81ème compagnie régionale de réparation du Matériel

En 1974 il rejoint le centre d'instruction du service du Matériel n°2 à Chateauroux où il est promu maréchal des logis chef en 1975.

En 1977 il est affecté à Djibouti où il reçoit ses galons d'adjudant.

A son retour il rejoint le 301ème groupement de réparation du matériel de corps d'armée à Bourges.

En 1984 il participe à l'opération Manta au Tchad. Il rejoint à l'issue le détachement munitions du 4ème régiment du Matériel à Salbris.

En 1994 il participe, pendant un an, au 33ème mandat de la FINUL au Liban.

En 1996 il est décoré de la Médaille militaire.

A son retour il est affecté à l'école supérieure et d'application du Matériel où il fait valoir ses droits à la retraite en 1998 après plus de 32 ans de carrière.

Il est promu major dans la réserve opérationnelle.

L'ANOPEX renouvelle ses condoléances
à sa famille, aux proches et à ses frères d'armes

Cotisations 2024

Uniquement pour l'année en cours, de préférence en ligne sur le site, mais aussi par chèque à notre siège social, **avant fin février pour pouvoir voter lors de l'AG** :

- pour les membres actifs, titulaires du TRN, de la CC ou de la MPMT : **20 €**
- pour les ayants-droits (familles de militaires morts en opération) : montant réduit : **10 €**
- pour celles et ceux qui ne rentrent pas dans ces 2 catégories et qui souhaitent soutenir nos actions, comme membre bienfaiteur : **50 €**,

Pour tous il est naturellement possible d'effectuer un don adhérent ou non



Rejoignez l'ANOPEX

ANOPEX- Tour Pacific 11-13 Cour Valmy
92977 LA DEFENSE cedex
contact@anopex.org

Directeur de la publication: Jean-Paul Martial
Rédacteur en chef/Création graphique:

Jean-Pierre Pakula,

Comité de rédaction:

Jacques Aben, Thérèse Moinet, Robert Calloud,,
Cendrine Fesnin

Photos: @adhérents ANOPEX
@ FB Adt/AAE/ Marine nationale
@ FB Etat-major des armées & unités.

Si vous êtes titulaire de la carte du combattant (CC), du titre de reconnaissance de la Nation (TRN), de la médaille de la protection militaire du territoire, si vous êtes conjoint survivant ou ascendant au premier degré d'un décédé en OPEX,

Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures



Les combattants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

| RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT |

Faites valoir vos droits à réparation !

Communication à caractère publicitaire

Une rente majorée par l'État

de 12,5 % à 60 %
selon le conflit auquel vous avez participé,
le titre que vous détenez et sa date d'obtention

Des versements déductibles

Vos versements sont déductibles
de votre revenu imposable conformément
à la législation en vigueur^(*)

Une fiscalité favorable

Vous bénéficiez de la fiscalité
avantageuse de l'assurance vie ^(**)

Réservée aux anciens combattants et victimes de guerre⁽¹⁾, la Retraite Mutualiste du Combattant est un produit d'assurance vie monosupport libellé en euros ayant pour objet la constitution d'une rente viagère différée visée par l'article L.222-2 du Code de la mutualité et les textes réglementaires afférents.

(1) Sous réserve d'être titulaire de la Carte du Combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation.

(*) Dans la mesure où ces versements permettent l'acquisition d'une part de rente majorée par l'État.

(**) Conformément à la législation en vigueur.

» Demandez un
bilan personnalisé

www.carac.fr

▶ N° Cristal 0 969 32 50 50

APPEL NON SURTAXE



www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/11/15/ARMM1831125A/jo/texte



La station à destination des militaires, en partenariat avec le ministère des Armées, et le groupe Skyrock.

Carac mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité • SIREN : 775 691 165

Siège : 159, Avenue Achille Peretti • CS 40091 • 92577 Neuilly-sur-Seine cedex

Numéro Cristal : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé) • www.carac.fr •